

SAMSUNG

Du 4 octobre au 20 novembre 2016

Cross the line



Jusqu'à

30 €

remboursés*

pour l'achat d'un Samsung

Galaxy A3 2016 ou

Galaxy A5 2016

SAMSUNG
Galaxy A

Cross the line = Franchissez la limite

* Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/promotions

DAS Galaxy A3 2016 : **0,621 W/Kg**. DAS Galaxy A5 2016 : **0,286 W/Kg**.

Le DAS (débit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Visuels non contractuels, écran simulé.



**KIT MAINS LIBRES
RECOMMANDE**

COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE « SAMSUNG – CROSS THE LINE »

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Du 4 octobre au 20 novembre 2016 inclus, Samsung vous rembourse jusqu'à 30€ pour l'achat d'un Samsung Galaxy A3 2016 ou Galaxy A5 2016 (tous modèles, tous coloris).
- Une seule participation et un seul produit par personne résidant en France (Corse et DROM-COM compris) ou à Monaco (même nom, même prénom, même adresse), ou par RIB/RICE (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération).
- Offre valable en France métropolitaine, Monaco, Corse et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)⁽¹⁾, et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits.
- En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat du produit éligible à l'offre (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).
- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés.
- Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

1 ACHETEZ VOTRE PRODUIT ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez, entre le 4 octobre et le 20 novembre 2016 inclus, votre Samsung Galaxy A3 2016 ou Galaxy A5 2016.

2 INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site* www.samsung.com/fr/promotions au plus tard le 5 décembre 2016 et sélectionnez l'offre « Cross the line ».
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte et remplissez le bulletin de participation en ligne.
- Imprimez le bulletin de participation pour le joindre à votre dossier de participation.

* Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 70 80 55 55 (appel non surtaxé – du lundi au vendredi, de 9h à 19h). Un opérateur enregistrera votre demande et vous attribuera un code de participation.

3 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- Votre **bulletin de participation** imprimé ou, si vous ne disposez pas d'accès à internet, votre code de participation hotline reporté sur la photocopie de votre preuve d'achat.
- L'**étiquette complète originale** comportant le **code barre** à 13 chiffres et le **numéro IMEI** à 15 chiffres ou le numéro de série (commençant par Serial No), à découper sur l'emballage de votre produit éligible à l'offre (photocopie non acceptée). Seule l'étiquette découpée sur l'emballage sera prise en compte pour votre participation. L'étiquette présente sur le produit ne sera pas acceptée.
- La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du produit acheté.
- Un **IBAN + BIC**** présents sur votre RIB (attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser).

** L'IBAN commence par FR (ou MC pour les comptes tenus à Monaco) et est suivi de 25 caractères et le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

4 ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés)

Envoyez votre dossier avant le 5 décembre 2016 inclus (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG - Cross the line
FACILITY N° 160832
13844 VITROLLES CEDEX

5 RECEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le 5 décembre 2016 minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse :
<http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à :

Samsung Electronics France - Traitement des données personnelles - Ovalie - CS2003 - 1 rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex.

⁽¹⁾ Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

Samsung Electronics France - Ovalie - CS2003 - 1, rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex. RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €.

SAMSUNG